

### Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de la ville de Bordeaux et de Bordeaux métropole

Fiche-action n° 4 : Faciliter les parcours d'accès au logement par la mise à disposition de biens dans le cadre de projets d'habitats intercalaires

#### Axe n° 2 : Accompagnement vers l'emploi et le logement autonome

##### Informations générales

###### Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Entre 2022 et 2024, Bordeaux Métropole a mis à disposition de l'État à titre gracieux un ex-collège initialement identifié pour l'accueil des déplacés en provenance d'Ukraine dont l'usage a ensuite été réaffecté au sein temporaire d'accueil des personnes mises à l'abri depuis l'Île-de-France (sas régional).

Parallèlement à la mise à disposition de cet équipement, des discussions ont été entamées avec Bordeaux Métropole autour de la mise à disposition de logements au profit des publics cibles du CTAI. Cette action, qui n'a pu être inscrite dans le CTAI 2024, repose sur le principe suivant :

Au gré des opérations immobilières réalisées par la collectivité, des ménages bénéficieront d'une possibilité de relogement dans l'attente de leur entrée en logement pérenne. L'acquisition des logements concernés se faisant au fil de l'eau, il est difficile de quantifier le nombre de logements qui seront mis à disposition dans ce cadre. Toutefois, Bordeaux Métropole indique qu'entre 2 et 6 logements seront mobilisés à cette fin au cours du second semestre 2025.

Compte tenu de la typologie des logements déjà fléchés et de leur superficie, des cohabitations sont privilégiées afin d'en faire bénéficier plusieurs ménages. La réussite de cette opération est conditionnée à la désignation d'un opérateur associatif chargé d'équipement des logements (coût estimé à 4 500 € par logement) et d'accompagner les ménages au plan social afin de maximiser la rotation des publics. Une convention sera passée avec l'association CAIO en ce sens.

###### Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- Apprentissage du français
- Apprentissage du français à visée professionnelle
- Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- Accès au logement
- Santé / Accès à la santé
- Accès aux droits
- Accès au sport
- Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- Aide à la mobilité

- Aide à la parentalité / Garde d'enfants
- Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- Promotion et valorisation de la politique d'intégration

### Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Juillet 2025 – Juin 2026

### Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Bordeaux Métropole

### Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

#### **Portage de l'action :**

- Collectivité signataire du CTAI
- CCAS
- Porteur associatif
- Autre (précisez) :

#### **Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :**

- Appel à projets (AAP)
- Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- Conventionnement direct
- Autre (précisez) :

### Commentaires :

Les locaux sont mis à disposition par la collectivité de Bordeaux Métropole, mais la gestion la gestion locative sociale est assurée par l'association CAIO.

### Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- France Travail
- OFII
- Opérateur AGIR
- CAF
- CPAM
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
- Université
- Services hospitaliers/médico-sociaux
- Chambres consulaires
- Autre (précisez) : Opérateurs du DN@

**Commentaires :**

Les ménages sélectionnés proviendront en priorité du dispositif national d'accueil (DN@) de sorte que l'action concourt à la fluidité des parcours. Par ailleurs, pour les bénéficiaires du programme AGIR, il conviendra d'apprécier le bien-fondé d'une sortie du dispositif pour prévenir tout risque de double accompagnement

**Budget prévisionnel**

<b>Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104</b>	30 000,00 €
<b>Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)</b>	
<b>Montant de la contribution de la collectivité</b>	
<b>dont financements directs</b>	
<b>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</b>	20 000,00 €
<b>Contributions prévisionnelles des autres financeurs</b>	
<b>dont programme 103</b>	
<b>dont programme 147</b>	
<b>dont programme 177</b>	
<b>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</b>	
<b>dont FAMI</b>	
<b>dont financements privés</b>	
<b>Coût total de l'action</b>	50 000,00 €
<b>Coût unitaire moyen par bénéficiaire</b>	

**Commentaires :**

La subvention allouée à l'association mandatée pour assurer la gestion locative sociale (CAIO) couvre les frais d'équipements des logements mis à disposition par Bordeaux Métropole (estimés à 4 500 € par logement) et le suivi social des ménages accompagnés afin de garantir une sortie rapide du dispositif et ainsi favoriser la rotation des publics.

**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs. Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	<b>Objectif Valeur-cible</b>
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	

**1. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)**

**1.1. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants**

	<b>Objectif Valeurs-cibles</b>
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	20
dont hommes	
dont femmes	
dont moins de 25 ans	
dont BPI	<p>dont BPI hommes</p> <p>dont BPI femmes</p> <p>dont BPI moins de 25 ans</p>
dont BPT	
dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)	

**Commentaires :**

**1.2. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration**

	<b>Objectif Valeurs-cibles</b>
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

**Commentaires :**

**2. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :**

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

**Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	<b>Objectif Valeurs-cibles</b>
<b>Nombre d'heures de formation dispensées</b> (nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non $10 \times 20 = 200$ heures)	
<b>Coût horaire unitaire</b> (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

	<b>Objectif Valeurs-cibles</b>
<b>Nombre de participants assidus</b> (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	
	<b>Objectif</b>

# TERRITOIRES d'INTÉGRATION

Fiche-action

	Valeurs-cibles
<b>Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation</b>	
<b>Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation</b>	

## Commentaires :

### [Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle](#)

#### **Indicateur de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
<b>Durée moyenne du parcours vers l'emploi</b> (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi</b> <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
<b>Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle</b>	
<b>Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours</b> <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
<b>Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours</b> <i>(Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)</i>	

### Commentaires :

#### Accès au logement

##### **Indicateur de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre de ménages accompagnés vers le logement</b>	<b>Entre 5 et 10</b>
<b>Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action</b>	<b>6 mois</b>
<b>Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne</b> <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	<b>5</b>
<b>Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours</b>	

### Commentaires :

#### Accès à la santé

##### **Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)**

- Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- Prise en charge du psychotraumatisme
- Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- Autres (préciser) :

# TERRITOIRES d'INTÉGRATION

Fiche-action

## Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles</b>
<b>Nombre moyen de consultations médicales par participants</b>
<b>Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)</b>

## Commentaires :

### Accès aux droits

#### Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- Autres (préciser) :

## Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires</b> (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)
<b>Coût horaire unitaire</b> (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

# TERRITOIRES d'INTÉGRATION

Fiche-action

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes

## Commentaires :

### Accès au sport

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur

## Commentaires :

### Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé

### Commentaires :

#### Aide à la mobilité

#### **Thématique(s) de l'action :** (plusieurs réponses possibles)

- Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- Formations spécifiques au code de la route
- Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- Formations spécifiques à la conduite automobile
- Autres (préciser) :

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire

### Commentaires :

# TERRITOIRES d'INTÉGRATION

Fiche-action

## Aide à la parentalité / Garde d'enfants

### Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre de places en crèche / halte-garderie</b>
<b>Nombre d'ateliers de sensibilisation</b>

### Commentaires :

## Appropriation des principes de la République et des usages de la société française

### Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- Laïcité
- Égalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Parentalité
- Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- Autres (préciser) :

### Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées</b> (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)
<b>Coût horaire unitaire</b> (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)

# TERRITOIRES d'INTÉGRATION

Fiche-action

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes

Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)</b>

## Commentaires :

### Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

#### **Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme</b> (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensées à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)
<b>Coût horaire unitaire</b> (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)

Objectif Valeurs-cibles
<b>Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles</b>

### Commentaires :

#### Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

##### **Indicateurs de suivi de l'action**

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différents dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

### Commentaires :

#### Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

##### **Indicateurs de suivi de l'action**

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration

Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels

### Commentaires :

### Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

#### Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur
Intitulé indicateur